



Fédération du Brabant wallon

Elections régionales 2009

Programme

Le MR

une force pour le Brabant wallon

Conférence de presse

- Mercredi 6 mai 2009 -

Deux priorités,

Huit engagements,

Dix raisons de voter MR

Aider chacun à s'épanouir

On a souvent appelé le Brabant wallon la Wallifornie. C'est vrai que si toute la Wallonie était à son image, nous serions devant la Flandre. Vrai aussi que la province est celle qui, en Belgique, compte proportionnellement le plus de diplômés de l'enseignement supérieur. Vrai encore que la qualité de vie est régulièrement citée en exemple et que sa position géographique, proche de Bruxelles, attire tant les entreprises que les citoyens.

Mais le tableau a ses ombres. Qui constituent autant de défis à rencontrer pour réussir l'avenir. Conjuguer développement économique et préservation de l'environnement est sans doute le plus essentiel, rassemblé sous le concept de développement durable auquel le MR adhère pleinement. Il implique des impulsions concrètes dans les domaines de l'énergie, de la mobilité, de la productivité ou de la construction. Au-delà, c'est la personne que nous entendons privilégier dans notre action. Droit au logement, droit à un enseignement de qualité, droit de vieillir chez soi ou en maison de repos selon son choix, droit de disposer de places en crèches pour ses enfants, de se réaliser dans un projet d'entreprise ou une activité culturelle, de ne pas vivre isolé si l'on est seul : voilà ce qui sous-tend notre projet politique.

Articulé autour de 8 lignes d'action, il est guidé par une double préoccupation. **Aider chacun à s'épanouir et aider le Brabant wallon à obtenir son dû.** Car notre province a été lésée au cours de la législature écoulée. Alors que nous sommes d'excellents contributeurs - avec 10,8% de la population wallonne nous affichons un PIB de 14,4% -, nos dossiers n'ont guère eu l'écoute qu'ils méritaient auprès du Gouvernement. En matière d'infrastructures, de Fonds des communes ou d'équipements sportifs, notre traitement de défaveur est flagrant. Il est temps de rattraper ce déficit d'attention.

1. Cadre de vie/Aménagement du territoire

Entre ville et campagne, entre industrie et agriculture, le Brabant wallon mène plusieurs vies de front. Un visage multiple qui postule une vigilance permanente pour préserver sa valeur paysagère. Une qualité de vie qui fait sa réputation. Pas plus qu'ailleurs en Wallonie, il n'est simple en BW de s'y retrouver dans la jungle de textes légistiques que le Gouvernement PS/CDH a généré pour faire croire à une gestion de l'Aménagement du Territoire.

Nous entendons préserver ce cadre de vie exceptionnel du Brabant wallon. A cet égard les multiples modifications du CWATUP (14 révisions) n'auront pas rendu service à la poursuite juridique de l'aménagement du territoire pourtant essentiel à préserver notre cadre de vie.

Les communes du Brabant wallon ont en outre été pénalisées dans leur politique de rénovation et d'aménagement d'espaces de convivialité (cf annexe). Au cours de cette législature, aucun hectare nouveau n'a été mis à disposition des entreprises, l'assainissement des friches industrielles reste en attente, à quelques exceptions homéopathiques près. En Brabant wallon, pas moins 40 SAR restent à réhabiliter.

La qualité de vie n'est pas seulement au sol, elle est aussi dans le ciel du Brabant wallon trop souvent chahuté par les avions décollant ou atterrissant à Zaventem.

Nos propositions :

- ✓ Accélérer la réhabilitation des friches industrielles en développant le partenariat privé/public
- ✓ Imposer la présence des communes du Brabant wallon dans les concertations liées à l'exploitation de l'aéroport de Zaventem
- ✓ Mettre en place une stratégie coordonnée pour l'installation des parcs d'éoliennes
- ✓ Simplifier les règlements urbanistiques
- ✓ Faire l'inventaire des zones bleues susceptibles d'être transformées en zones d'habitat et vérifier le bon aménagement des lieux
- ✓ Ne pas favoriser la transformation des zones agricoles en zones d'habitat et industrielles afin de préserver nos espaces verts

2. Logement

A ce jour, la province dispose de 3.000 hectares de ZACC (zones d'aménagement communal concerté), des zones potentiellement à bâtir donc. Elles doivent en partie permettre de rencontrer les besoins en logement d'un Brabant wallon confronté à une hausse constante du coût de l'habitat et des terrains. Même si la crise économique récente a quelque peu fait tomber la fièvre immobilière, le problème de l'accès au logement, moyen en particulier, reste patent en BW. Beaucoup de jeunes, ne pouvant faire face à un prix trop élevé des maisons et des appartements sont contraints de se tourner vers des régions moins onéreuses. Pour le MR, il est impératif de lutter contre cet exode des jeunes en développant une véritable politique du logement à loyer modéré et en permettant l'accès à la propriété au plus grand nombre.

Nos propositions :

- ✓ faciliter l'accès à la propriété en intensifiant les mécanismes mis en place par la Régie Foncière et l'Intercommunale du Brabant wallon afin de permettre aux jeunes de la Province de faire une première acquisition à prix préférentiel.
- ✓ augmenter l'offre de logements sociaux sans imposer de quota par commune qui ne tiendrait pas compte de l'accessibilité aux transports en commun et aux commerces.
- ✓ mettre en place des chèques logement pour permettre aux familles de rester dans leur milieu habituel de vie
- ✓ envisager un éventuel regroupement des différentes sociétés de logement en Brabant wallon de manière à maximaliser les synergies de l'efficacité et des économies d'échelles.

3. Economie/Emploi

Le Brabant wallon compte 8 parcs d'activité économique gérés par des intercommunales et regroupant plus de 700 entreprises. S'y ajoutent les parcs d'affaires privés de Mont-Saint Guibert, Waterloo, Braine l'Alleud (Axis park, Waterloo Office park, Parc de l'Alliance). Au total, le BW compte 8.939 entreprises dont une grande majorité (81,6%) de PME de moins de 10 personnes. Ce n'est pas pour rien que la province est considérée comme « une niche de petites entreprises » ; la croissance du nombre d'indépendants y est plus importante que dans le reste du pays. Mais à côté de ce tissu de petites structures, des leaders dans leur secteur comme Glaxo Smith Kline (l'un des plus gros employeurs de Wallonie avec plus de 6000 personnes occupées) ou UCB en pharmacie montrent que la province est aussi une terre d'excellence à l'échelle mondiale. Alors que le Brabant wallon n'est pas une zone d'expansion économique et ne bénéficie donc pas du soutien à l'investissement y afférent, ces entreprises leaders ont tissé des alliances avec des groupes étrangers en gardant cependant le centre nerveux de leur activité chez nous, en générant l'éclosion de Spins off porteuses d'avenir, elles aussi. C'est le sens du développement économique que nous voulons encourager par la création de nouvelles zones d'activité économique. Mais sans multiplier les outils. Dans le prolongement de ses mauvaises habitudes à la Région, le Gouvernement PS/CDH a en effet créé de nouveaux « bidules » en Brabant wallon.

Nos propositions

- ✓ Mettre en œuvre les zones d'activités économiques que le gouvernement sortant a négligé d'activer.
- ✓ Recentrer les outils économiques pour améliorer les synergies. Il est étonnant que le Gouvernement wallon ait voulu mettre en concurrence l'IBW et la SARSI, ait créé des organismes nouveaux dans l'Est du Brabant wallon, multipliant les pôles de fonctionnement.
- ✓ Etablir un plan économique global pour la Province en concertation avec toutes les forces vives du Brabant wallon.
- ✓ Mener une réflexion sur le capital-risque pour les petites et moyennes entreprises. La spécificité du Brabant rend particulièrement pertinente une telle étude. Elle implique d'évaluer l'adéquation des outils financiers aux besoins des PME.

4. Mobilité /Infrastructure

La mobilité est un enjeu essentiel de société tant dans la vie quotidienne de chacun qu'en terme de développement économique. Nos villes étouffent sous le poids de la circulation : certains le mesurent matin et soir en Brabant wallon. Il est donc impérieux de mettre en place des plans de mobilité, d'accélérer le contournement des centres-villes. C'est l'une des priorités du MR en Brabant wallon, province traversée par plusieurs grands axes autoroutiers (E411,E40,E19,A8).

Pour sortir du tout à la voiture, l'encouragement de formules alternatives telles le co-voiturage, la multiplication des minibus publics cadencés ou le développement de pistes cyclables sont les voies dans lesquelles le MR souhaite engager les pouvoirs publics. Quant aux entreprises, nous les invitons à réfléchir en terme de développement durable en stimulant les déplacements partagés ou sur 2 roues de leur personnel.

Nos propositions :

- ✓ Réaliser de nouvelles infrastructures à Jodoigne – Wavre - Tubize afin de désengorger ces entités et leur rendre un caractère convivial
- ✓ Encourager, avec le soutien de la Région la mobilité lente en Brabant wallon . Unifier les plans diversifiés de pistes cyclables
- ✓ RER : Faire sauter les derniers verrous urbanistiques en région flamande (pression du Gouvernement wallon) afin de réaliser dans les temps ce réseau ferroviaire.
- ✓ Etablir un plan d'ensemble des transports en commun de manière à assurer une parfaite cohésion entre la STIB le TEC, SNCB, et de LIJN.
- ✓ Développer des expériences de transport en commun à l'instar de ce qui se fait à Hasselt. Objectif : désengorger des villes telles que Wavre ou Waterloo.
- ✓ Finaliser le transfert des voiries provinciales vers la Région.

5. Petite enfance

Il manque cruellement de places d'accueil en Communauté française. Et même si, avec 38,6 % (soit 4 052 places pour 10 490 enfants de 0 à 2,5 ans)¹, le Brabant wallon affiche un taux de couverture supérieur à l'objectif européen de 33 %, la Jeune Province n'échappe pas à la règle. Car la politique menée par la majorité PS-CDH ne tient pas compte du taux d'emploi, et plus précisément du taux d'emploi des femmes.

Dans le dernier appel à projets du Plan Cigogne, seules 144 places subventionnées sont prévues pour le Brabant wallon sur un total de 1 700 alors que le taux d'emploi y est bien plus élevé. Il est d'ailleurs supérieur au taux d'emploi moyen en Région wallonne. N'est-il donc pas logique que là où le taux d'emploi est le plus élevé, la demande de places d'accueil le soit aussi ?

Le MR plaide par ailleurs pour un meilleur soutien aux initiatives indépendantes. Les maisons d'enfants et accueillantes indépendantes représentent 1/3 des places d'accueil. Il serait peut-être temps de les encourager ! Les discriminations entre milieux subventionnés et non-subventionnés sont nombreuses alors qu'ils répondent exactement aux mêmes normes de qualité. Certaines maisons d'enfants ont déjà dû fermer leurs portes et la plupart sont en difficulté.

L'accueil de la petite enfance doit être une priorité politique. Trop de nouvelles familles se retrouvent face à ce terrible dilemme : trouver une place dans l'urgence ou arrêter temporairement de travailler. Les femmes en sont les premières victimes, c'est inacceptable.

Des solutions concrètes existent et les pistes sont nombreuses, elles sont réunies dans un cahier du Centre Jean Gol au titre éloquent : « Offrons le choix aux parents ! »

Nos propositions :

- ✓ Favoriser la création de crèches de zonings et intéresser les entreprises à ces projets en trouvant les mécanismes d'aménagement fiscal
- ✓ Améliorer la formation et la situation des gardiennes à domiciles : cours de psychomotricité, protection incendie, détecteur de monoxyde de carbone,...
- ✓ Encourager les liens intergénérationnels pour aider les familles mono-parentales en cas de maladie des petits par exemple

¹ Source : ONE, rapport d'activité 2008 « Nombre de places et taux de couverture au 31/12/07 », p.102

6. Enseignement/Formation

Les décrets mixité et insertion ont principalement pénalisé les écoles de Bruxelles et du Brabant wallon. Ces décrets n'ont résolu aucun problème et en ont créé de multiples. Nous exigeons donc la suppression de ces décrets en rappelant les règles antérieures en vigueur qui moyennant leurs applications pouvaient régler bon nombres de problèmes. Par ailleurs, si nous sommes attachés à la liberté des réseaux et des choix des parents en cette matière, il faut tenter d'éviter que dans des mêmes entités, les réseaux de l'enseignement organisés par les pouvoirs publics ne se fassent concurrence. Il faut créer une synergie dans l'intérêt de l'enfant.

C'est ainsi par exemple, que la ville de Jodoigne a repris l'enseignement primaire provincial ce qui a permis une meilleure utilisation des moyens. .

Comme partout en Communauté française, il semble fondamental dans le Brabant wallon qu'il soit donné une plus grande autonomie aux directeurs d'école et qu'il y ait une simplification des lourdeurs administratives.

Nos propositions :

- ✓ Renforcer les liens entre l'école et l'entreprise
- ✓ Redonner à l'enseignement professionnel ses lettres de noblesse en l'ouvrant sur des métiers recherchés
- ✓ Réaliser une étude approfondie sur les métiers en pénurie en Brabant wallon et les filières d'enseignement
- ✓ Développer les partenariats publics/privés afin d'améliorer le confort et parfois tout simplement la sécurité de nos écoles
- ✓ Supprimer les mécanismes erratiques d'accès à l'école
- ✓ Augmenter l'autonomie des établissements scolaires

7.Sports/Jeunesse

Le sport rassemble, éduque, améliore la santé, aide à l'intégration sociale et multiculturelle. Dans notre province, il est de loin le mouvement social le plus important ; des milliers d'enfants et d'adolescents sont pris en charge chaque semaine par nos clubs et leurs volontaires. Mais le soutien au monde sportif est victime du découpage des compétences entre les différents niveaux de pouvoir. Il est temps de rationaliser le secteur et de cesser de saupoudrer les aides en fonction des affinités politiques. Dans ce domaine comme dans d'autres (fonds des communes, infrastructure routières,...) le Brabant wallon veut être respecté. Il réclame sa juste part dans les subsides des infrastructures sportives.

Nos propositions :

- ✓ Optimaliser les installations existantes quant à leurs heures d'occupation. Toute nouvelles infrastructures doit faire l'objet d'une concertation entre les différents niveaux de pouvoir afin d'éviter les doublons et diversifier les types d'aménagements.
- ✓ Equilibrer la subsidiation des infrastructures de telle sorte que le Brabant wallon ait sa juste part
- ✓ Réaliser la piscine de Braine-l'Alleud ; il est anormal que la plus grande entité de la province soit dépourvue d'une telle installation
- ✓ Renforcer les liens entre l'école et l'entreprise (sponsoring, team building, utilisation des infrastructure sportive aux heures creuses par les entreprises,...)
- ✓ Développer le partenariat privé/public pour la construction des infrastructures
- ✓ Coordonner les actions de la Communauté française, compétente en matière d'enseignement, et de la Région wallonne qui agit sur les infrastructures sportives, notamment par le biais d'un programme de rénovation des piscines existantes.
- ✓ Permettre aux bénévoles qui oeuvrent dans les clubs sportifs de déduire librement leurs frais de recyclage, de formation, de documentation, de matériel spécifique qu'ils supportent aujourd'hui sur leurs revenus nets. Le soutien aux bénévoles va de pair avec un souhait de professionnalisation des acteurs du sport à laquelle nous faisons référence ci-dessous.

8. Troisième âge

En partie à cause de l'exode des jeunes lié à la pression foncière, la province du Brabant wallon se caractérise par un vieillissement de la population plus important que dans les autres provinces. Conséquence: un déficit structurel de places en Maison de repos. Selon les derniers chiffres, il manque quelque 350 lits en Brabant wallon

Depuis 1995, les personnes âgées de 60 ans et plus ont vu leur nombre s'accroître de 17% dans la province, les personnes âgées de 80 ans et plus sont, elles, en nombre fortement croissant +37% en 10 ans !

Leur proportion est la plus élevée dans certaines villes de la province (Jodoigne, Waterloo, Nivelles), là où l'offre en maisons de repos est la plus importante. C'est également dans ces villes que leur proportion a crû le plus intensément depuis 1995.

Il faut permettre aux personnes âgées de rester dans leurs habitations le plus longtemps possible tout en développant, en parallèle parce la situation d'un jour n'est pas celle du lendemain, l'accueil en famille, en Maison de repos de même que les centres de jours et de nuits, des résidences services.

Les infrastructures urbaines doivent quant à elles être adaptées. En Brabant wallon, les seniors sont pénalisés par l'absence de réelles concertations entre les différentes sociétés de transports en commun. Pour apporter une solution, le MR a développé dans certaines communes du Brabant wallon un service Taxi Seniors, ce système doit être encouragé et développé.

Nos propositions :

- ✓ Augmenter le nombre de logements accessibles aux aînés en situation de handicap
- ✓ Donner l'autorisation aux implantations demandées par le secteur privé en dehors de tout esprit dogmatique
- ✓ Favoriser les liens intergénérationnels (écoles des devoirs, échanges écoles/maison de repos,...)
- ✓ Développer les activités sportives et culturelles pour les seniors
- ✓ Veiller à ce qu'une réponse adaptée à chaque niveau de revenus soit faite pour les activités proposées